



Association des Citoyens de Beaconsfield
Beaconsfield Citizens Association

MÉMOIRE – Consultation pré-budgétaire 2024
Adressé à la Commission sur les finances et l'administration
Agglomération de Montréal le 27 avril 2023

[Je suis Michel Rheault, résident de Beaconsfield depuis 13 ans et président de l'Association des Citoyens de Beaconsfield (ACB). Beaconsfield est une ville de 20,000 citoyens sur l'île de Montréal.]

Madame Plante, Mesdames et Messieurs de la Commission de l'agglomération de Montréal,

Nous présentons ici 3 opinions :

- 1- Cessez d'augmenter unilatéralement la quote-part des villes liées sans droit de vote et sans augmentation de services
- 2- N'envoyez pas de comptes de taxes directement aux propriétaires des villes liées
- 3- Ne transférez pas des services d'agglomération aux villes liées sans réduire le partage des dépenses d'agglomération des villes liées en compensation.

1- Cessez les surtaxes EXCESSIVES et INJUSTES : 36%, soit, 1,100\$ de plus en 4 ans

Quelle serait votre réaction si votre compte de taxe municipale augmentait de 36% en 4 ans? 1,100\$ de plus de taxes foncières annuelles par habitation moyenne entre 2019 et 2023?

C'est exactement la situation excessive vécue par les quelques 6,700 propriétaires payeurs de taxes de la ville de Beaconsfield. Et nous n'avons même pas droit de voter à ce sujet!

Il y a 250 ans, les 13 colonies américaines se sont révoltées contre le roi d'Angleterre. « No taxation without representation ». Pourquoi doit-on subir pareille injustice en 2023?

Les deux graphiques de la page suivante illustrent, en dollars et en pourcentages, la réalité extrêmement injuste vécue par les citoyens de Beaconsfield.

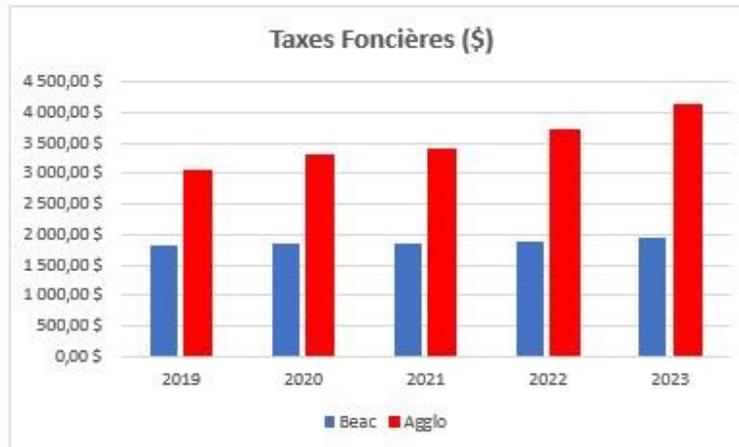
Près du quart de notre population a plus de 65 ans et ils sont à revenus fixes. Ils ne peuvent absorber un tel niveau de croissance annuelle sans affecter leur qualité de vie... ou être obligés de vendre leur résidence. Est-ce-là votre objectif?

Que vous a-t-on fait pour mériter un tel traitement?



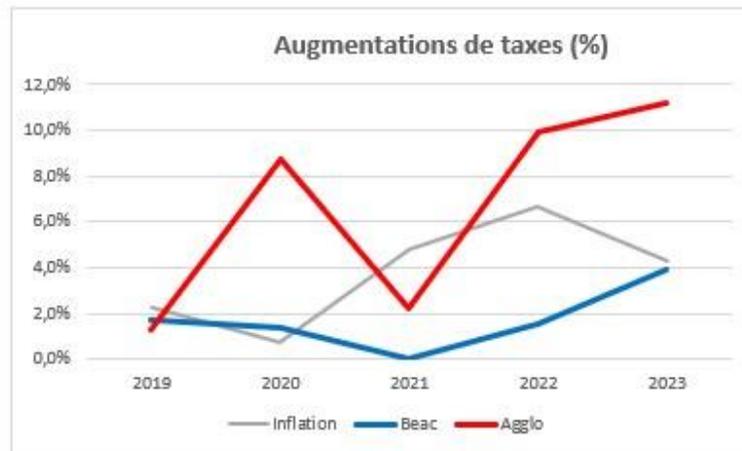
IMPOSITION D'UNE PROPRIÉTÉ RÉSIDENNELLE DE VALEUR MOYENNE À BEACONSFIELD : 2019-2023

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2019-23
Beac	1 824,00 \$	1 849,57 \$	1 849,57 \$	1 877,39 \$	1 951,09 \$	7,0%
Agglo	3 036,00 \$	3 301,54 \$	3 375,50 \$	3 709,39 \$	4 123,34 \$	35,8%



Année	2019	2020	2021	2022	2023
Inflation	2,3%	0,7%	4,8%	6,7%	4,3%
Beac	1,7%	1,4%	0,0%	1,5%	3,9%
Agglo	1,3%	8,7%	2,2%	9,9%	11,2%

18,8%



A. Une injustice fiscale grave

En 2019 vous avez modifié l'algorithme de calcul établissant les quotes-parts des villes de l'île de Montréal pour les coûts des services régionaux.

Cette décision UNILATÉRALE est en VIOLATION des règles établies d'un commun accord en 2008¹ lors de la reconstitution des villes à la suite des défusions de 2006.

¹ Toutes les villes de l'agglomération, incluant Montréal, de même que la Ministre des Affaires municipales de l'époque, ont unanimement convenu et signé en 2008 un protocole « Entente pour améliorer le fonctionnement de



Autrement dit, vous avez alors décidé de faire fi des ententes signées et d'implanter un mode de calcul qui surtaxe les villes défusionnées² sans leur donner le moindre recours, ni droit de vote.

B. Deux poids, deux mesures

En 2023 encore, l'Agglomération de Montréal a largué des millions de dollars supplémentaires de taxes résidentielles aux villes de banlieue membres de l'Agglomération (défusionnées). Vous vous déchargez ainsi et sans justification de votre déficit et nous n'avons aucun moyen de nous défendre.

Pour nous, c'est une question d'équité fondamentale.

Le gouvernement du Québec a décrété que les tarifs sous sa gouverne n'augmenteront pas de plus que 3%

Laval et Québec ont respectivement limité la hausse des taxes résidentielles à 2,9% et 2,5% en 2023.

La ville de Montréal se vante publiquement de « contenir sous l'inflation », à 4,1%, les augmentations de taxes résidentielles pour les Montréalais.

Mais pour Beaconsfield, vous nous envoyez 12% d'augmentation en 2023, et 10% en 2022. Pour un total de 36% en 4 ans

D'ailleurs, chers membres de la Commission sur les finances et l'administration de l'Agglomération de Montréal nous vous soumettons en annexe une question illustrant cette même injustice :

« Pourquoi les quotes-parts, c'est-à-dire la contribution au budget de l'Agglomération par les villes défusionnées ont-elles augmenté en 2023 de 8% alors que celle de la ville de Montréal n'augmente que de 2,7%? »

Donc, depuis 4 ans, nous subissons les conséquences d'une décision tordue et antidémocratique de l'Agglomération de Montréal pour nous punir injustement et sans raison avec une surtaxe cumulée de 36% sur les 4 dernières années.

C. AUCUN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

« Chaque contribuable contribue au coût des services en fonction des bénéfices qu'il en reçoit. » Il est manifeste que ce principe de base de la fiscalité municipale ne s'applique pas dans cette agglomération.

On parle de 36% plus de taxes sans services supplémentaires !!! Il a même été question de réduire le nombre de policier dans notre quartier! **Donc moins de service pour plus cher!**

Vive la démocratie municipale!

C'EST INACCEPTABLE IL FAUT QUE CELA CESSE

l'agglomération de Montréal » établissant des modalités pour stabiliser les impacts des variations des évaluations imposables.

² Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Westmount, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et l'ancien Village de Senneville



2- N'envoyez pas de comptes de taxes directement aux propriétaires des villes défusionnées

À la page 34 du document « Perspectives budgétaires 2024 » vous proposez cet axe de réflexion :
« Est-ce que la Ville de Montréal devrait transmettre un compte de taxes distinct à l'ensemble des propriétaires des villes de l'agglomération pour le financement des dépenses d'agglomération ? »

Nous comprenons que l'Agglomération désire ainsi se protéger contre toute poursuite future telle que Beaconsfield le fait depuis 2019. Cette hypothèse est très dangereuse pour les citoyens des villes liées :

- 1) Les villes liées ne pourront plus contester le partage des dépenses d'agglomération comme l'a fait Beaconsfield. Une telle contestation ne pourra être qu'individuelle, ce qui sera pratiquement impossible.
- 2) Comment partager les dépenses d'agglomération? Est-ce que chaque payeur de taxes des villes liées sera traité équitablement? Est-ce que les taxes foncières seront établies sur l'évaluation résidentielle pour tous les payeurs de taxes des villes liées? Est-ce qu'il y aura des différences de taxation pour chaque ville liée? En ce moment, le partage des quotes-parts varie pour chaque ville liée selon un algorithme déjà établi. En 2019 l'Agglomération a révoqué unilatéralement ce partage. Qu'est-ce qui nous protégera à l'avenir si nous recevons des comptes de taxes en croissance de 36% dans les 4 prochaines années?
- 3) Comment la Ville de Montréal établira-t-elle le coefficient commercial/industriel pour chaque ville liée? Est-ce que ce sera le même pour chaque ville liée? Est-ce que sera le même que la ville de Montréal? Est-ce que sera le même que les villes liées utilisent pour leurs taxes foncières locales?

Voilà plusieurs questions à répondre AVANT de faire un tel changement.

3- Ne transférez pas des services d'agglomération aux villes liées

À la page 36 du document « Perspectives budgétaires 2024 » vous proposez cet axe de réflexion :
« À l'exception du transport en commun, de l'eau et de la sécurité publique, quels services pourraient ne plus relever de l'agglomération et être intégralement sous la responsabilité de chacune des municipalités ? »

Il est hors de question de transférer des services d'agglomération aux villes liées sans aucune mention au préalable :

1. de rétribution adéquate de ces services supplémentaires aux villes, ni
2. de réduire le partage des dépenses d'agglomération des villes liées.



4- CONCLUSION : Réglons d'abord le différent AVANT de songer à transférer d'autres déficits de l'Agglomération vers les villes liées.

Mesdames et Messieurs de la Commission sur les finances et l'administration de l'Agglomération de Montréal, nous vivons déjà dans cette relation injuste que l'Agglomération a créée en modifiant unilatéralement les règles de calcul et de partage qui avaient été établies, négociées et signées en 2008 par toutes les villes liées, la ville de Montréal et le Gouvernement du Québec. Cette entente n'a jamais été annulée ou révoquée et elle demeure en force. Cette entente a établi un calcul qui assure la neutralité à chaque nouveau rôle d'évaluation. Nous connaissons l'appétit historique de l'Agglomération pour les taxes et son absence de contrôle de ses dépenses.

La poursuite lancée par Beaconsfield contre l'Agglomération est le seul rempart derrière lequel les citoyens des villes liées peuvent défendre leurs intérêts. Ne nous enlevez pas notre seule protection.

Il est essentiel de procéder d'abord à la correction de l'injustice créée par l'Agglomération en modifiant l'algorithme de calcul AVANT de penser à modifier à nouveau l'équilibre de cette situation

Merci pour votre attention,

Michel Rheault

Citoyen de Beaconsfield et Président de l'Association des citoyens de Beaconsfield
162 Beaurepaire, Beaconsfield, 514 883-4825

Cc: Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec,

Cc : M. Gregory Kelly, député de Jacques-Cartier

Cc: M. George Bourelle, Maire de la ville de Beaconsfield

Cc : Mme Valérie Plante, Mairesse de la ville de Montréal

Cc : Mme Nancy Blanchet, Présidente d'assemblée du conseil d'Agglomération

Cc : Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif de la ville de Montréal

Cc : M. Paul Arcand – FM 98,5

Cc : M. Beryl Wajzman – Éditeur en chef, the Suburban

Cc : Gloria Henriquez – Global News

Cc : Michael Boriero – 1510 Report

Cc: Albert Kramberger - The Gazette

Cc: Caroline Laforest -Beaconsfield Confidential



ANNEXE : Question subsidiaire

Considérant le tableau « Quotes-parts 2023 – Répartition par ville et variation par rapport à 2022 »

Pourquoi les quotes-parts, c'est-à-dire la contribution au budget de l'Agglomération par les villes défusionnées a-t-elle augmenté de 8% en 2023 alors que celle de la ville de Montréal n'augmente sa quote-part que de 2,7%?

N'est-ce pas là l'illustration claire de l'enjeu d'injustice fiscale abusive de la nouvelle formule de calcul qu'il est urgent de corriger?

4:20 PM Wed Dec 21

...

Done

Point 1_Cadre financier et Q-Parts Agglo_20221122.pdf



Quotes-parts 2023 Répartition par villes liées et variation par rapport à 2022

Villes liées	Quotes-parts – TOTALES			
	2022	2023	Variation	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)
Ville de Montréal	2 296 712,4	2 359 206,4	62 493,9	2,7 %
Villes reconstituées	484 349,3	523 322,0	38 972,8	8,0 %
Baie d'Urfé	14 531,8	16 588,6	2 056,8	14,2 %
Beaconsfield	26 045,4	29 146,1	3 100,7	11,9 %
Côte-Saint-Luc	31 813,9	35 030,4	3 216,4	10,1 %
Dollard-des-Ormeaux	47 340,1	54 695,1	7 355,0	15,5 %
Dorval	78 744,7	80 830,5	2 085,8	2,6 %
Hampstead	12 288,8	13 667,7	1 378,9	11,2 %
L'Île-Dorval	98,4	105,2	6,9	7,0 %
Kirkland	34 758,1	36 907,5	2 149,4	6,2 %
Mont-Royal	62 558,7	67 176,2	4 617,5	7,4 %
Montréal-Est	18 879,0	23 058,7	4 179,7	22,1 %
Montréal-Ouest	6 551,0	7 347,6	796,7	12,2 %
Pointe-Claire	72 385,6	78 214,8	5 829,2	8,1 %
Senneville	3 580,5	4 064,9	484,4	13,5 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	8 623,8	10 117,5	1 493,7	17,3 %
Westmount	66 149,6	66 371,3	221,7	0,3 %
Agglomération	2 781 061,7	2 882 528,4	101 466,7	3,6 %